

## **Thème : la qualification des médiateurs : quels critères ? Qui décide ?**

### **Que s'est-il dit ?**

La qualité de la formation a été choisie comme le premier critère de base fondamental. Chacun s'accorde à dire qu'il faut imposer une formation obligatoire pour les médiateurs, à la fois théorique et pratique.

Le contenu de cette formation à la médiation doit prévoir les modules suivants :

- La posture ;
- Le savoir-être ;
- Le processus ;
- La pratique de la médiation ;
- Les outils de communication du médiateur ;
- Le cadre légal de la médiation ;
- La place du droit dans la médiation ;
- L'éthique et la déontologie ;
- Les MARD et la médiation par rapport aux autres modes de résolution des conflits.

Le temps et la place consacrés à la pratique, dans la formation, doivent être valorisés et la pratique doit être validée en fin du parcours de formation, notamment par des mises en situation. Les stages doivent également être développés.

La question de la sélection préalable des futurs apprenants est posée et le collectif décide qu'il faut laisser la liberté de choix aux organismes de formation publics ou privés; de même, il est discuté des pré-requis obligatoires pour pouvoir s'inscrire à une formation ; la majorité préfère ne rien imposer aux apprenants et laisser ce choix d'imposer ou non des pré-requis localement.

Deux options sont également suggérées : prévoir des équivalences entre formations à la médiation et proposer des formations préalables de sensibilisation avant de s'inscrire sur un parcours long de formation.

Enfin, le collectif s'accorde pour demander que l'analyse de pratiques devienne obligatoire (20h suggérées) et que la formation continue, post formation première à la médiation, demeure facultative (journées de formation supplémentaires).

Le collectif n'arrive pas à définir le nombre d'heures obligatoires pour la formation de base à la médiation mais indique que 100 heures semblent un minimum.

Enfin, le collectif demande à ce que les évaluations des futurs médiateurs, en fin de formation, soient obligatoirement effectuées par des pairs avec un observateur à ses côtés, en plus du pair évaluateur.

*Soyez concis et simple. Ecrivez lisiblement et clairement. Rédigez pour un lecteur qui n'aurait pas participé à l'atelier. Utilisez un feutre noir.. N'oubliez pas d'ajouter votre nom ainsi que celui des participants à l'atelier (faites circuler une autre feuille de compte-rendu). Rendez-vous ensuite dès que possible à la Salle de Rédaction au premier étage pour taper votre compte-rendu à l'ordinateur*

**Porteur du Thème (Nom et prénom) Myriam Bacqué**

**Autres participants (Noms et Prénoms)**

**Pascale Martineau, Hélène Dinichent, Noël Mélin et 7 personnes de plus environ.**

**Un des participants est reparti avec la liste...**